
Votre avenir

DÉCEMBRE 2016

**LETTRE D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU SITE DU HÉNÂ**

Chargement des barges



Panne de chauffage? Pas de panique.

Avec **Home Assistance**, vous bénéficiez
d'un dépannage rapide et efficace 24/7.

Chauffage - Plomberie - Électricité - Toiture - Serrures.

www.homeassistance.be

~~€6,25~~
maintenant
€5,25
/mois*

jusqu'au 31/12/2016

Vivons mieux l'énergie



Éditorial

Chers riverains,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous en cette fin d'année qui marque la finalisation des installations et le départ de la phase d'excavation du Terril du Hénâ. Comme nous l'avions déjà mentionné, cette phase des travaux a été confiée à Recybel, une association entre ENGIE Electrabel et les cimentiers belges chargés de la revalorisation des cendres. C'est essentiellement en ma qualité d'Administrateur de Recybel notamment chargé du bon respect du cahier des charges du chantier que je m'adresse à vous.

Les tests de fonctionnement de la bande transporteuse avec chargement de matière sont réalisés actuellement, les premières cendres ont été évacuées par bateau. Cette évacuation par voie fluviale est un point essentiel dans l'aspect environnemental du projet, c'est pourquoi ce bulletin fait le tour de la question. Il m'est également revenu plusieurs questions au sujet du Comité d'Accompagnement des riverains présidé par la Commune de Flémalle. Je profite donc de cet édito pour rappeler que les coordonnées des membres du Comité sont disponibles sur simple demande aux autorités communales. J'ajouterais également que nous continuons nos efforts pour que ce Comité soit, plus encore, un espace d'information et de discussion autour du site du Hénâ. Je tiens enfin à insister sur le fait que la grande majorité des dossiers traités durant ces réunions sont repris en toute transparence dans les bulletins d'information.

Je vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'à votre famille.



Benoit Liégeois
Administrateur Recybel
Directeur de la Centrale des Awirs

Le chantier

Lancement de la deuxième phase du chantier

Quelques réglages supplémentaires ont dû être effectués afin d'optimiser la vitesse des moteurs de la bande transporteuse.

Les équipes ENGIE Electrabel accompagnées des différents constructeurs réalisent actuellement les essais de fonctionnement avec chargement de matière.

Ces tests avec matériaux marquent la fin de la première phase de ce chantier d'envergure et des travaux de construction. La seconde étape va pouvoir commencer : l'évacuation des cendres volantes.

Première phase, quelques chiffres :

- 120 personnes ont contribué à la mise en œuvre du projet
- 58 000 heures de travail ont été prestées pour la construction des installations
- 0 accident a été déploré

Pascal Vanbrabant, Coordinateur Santé et Sécurité

Depuis le début des travaux de construction, plusieurs personnes ont œuvré à plein temps pour la sécurité. Elle a fait l'objet de réunions hebdomadaires. Les objectifs fixés dès le commencement du projet par les responsables ENGIE Electrabel sont rencontrés. La première phase de ce chantier d'envergure s'achève sur un franc succès en matière de sécurité qui résulte d'un réel travail d'équipe mené au quotidien ! Cet objectif prioritaire sera maintenu tout au long du chantier.



Stéphane Orloff, Responsable du Service Environnement

En tant que Responsable du Service Environnement-Sécurité-Qualité, je veille au fait que l'amiante découverte sur une zone limitée du Terril soit évacuée dans le respect strict de toutes les normes en vigueur dans cette matière. Comme évoqué dans le dernier bulletin, dès que nous avons eu une suspicion de présence d'amiante, toutes les mesures de protection immédiates ont été prises. En particulier, la zone impactée a été recouverte de terre, bâchée et balisée. Un expert a été diligenté sur place et nous a conseillé quant aux futures procédures d'évacuation à mettre en œuvre. Nous nous sommes également coordonnés avec le Service Public Emploi, Travail et Concertation sociale pour préparer la gestion future du chantier. Un inspecteur de ce service a effectué une visite sur place. Toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurité des travailleurs sur site et des riverains. Le phasage des excavations devra être modifié en conformité avec le permis d'exploitation et de manière à ne pas trop impacter le planning. Le retrait de l'amiante se fera dans le respect strict des règles édictées par les autorités et sous la surveillance d'un expert amiante indépendant. Des mesures ont été prises dans l'air, les résultats sont bons : il n'y a aucune fibre dans l'air. Ce dispositif de surveillance sera maintenu jusqu'à l'évacuation complète de l'amiante. Les autorités rappellent qu'il n'y a aucun risque pour la santé des travailleurs et des riverains dès lors que l'amiante ne représente un risque qu'en cas de contact direct. Aucune mesure particulière ne doit être prise. Nous communiquerons régulièrement sur l'état d'avancement de ce point qui vous et nous tient particulièrement à cœur.

Planning prévisionnel décembre

Zone du Hêna

- Clôture et équipement du bassin d'orage
- Finitions du bardage
- Mise en mouvement motorisée de la bande transporteuse
- Préparation des zones d'excavation du Terril

Zone de la rue des Awirs

- Finitions des bardages et isolants de la structure métallique de la bande transporteuse

Zone de la Crâne

- Finitions des bardages de la structure métallique de la bande transporteuse
- Clôtures

Zone rue Louis Legrand

- Finitions des bardages et isolants de la structure métallique de la bande transporteuse
- Clôtures

SUR L'ENSEMBLE DE LA BANDE TRANSPORTEUSE

- Mise en tension de la bande
- Finalisation de l'installation des équipements électriques et tests
- Pose et raccordement des éclairages
- Finitions de la toiture métallique
- État des lieux et remise en état

POUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS

- Essais de fonctionnement avec matière



L'actualité



Des installations spécifiques pour le chargement des barges

Les cendres volantes arriveront au niveau du quai de chargement via la bande transporteuse fermée. Pour réaliser le chargement des cendres volantes sur les barges, un équipement de manutention et de chargement, dénommé « stacker » a été mis en place. Une tour de transfert permet le déplacement des cendres volantes de la bande transporteuse fermée vers le stacker. Celui-ci alimentera à son tour les péniches.

Les cendres volantes seront alors acheminées par voie fluviale vers les cimenteries CCB et CBR où elles seront revalorisées. Le chargement des bateaux sera réalisé au moyen d'un bras télescopique s'avancant vers la Meuse, et d'un manche de déchargement télescopique (goulotte), qui descend dans le fond de la cale de la barge et qui remonte automatiquement au fur et à mesure du remplissage.



Olivier Stevens,
Administrateur délégué
de Somef S.A

La société liégeoise SOMEF S.A est une des dernières sociétés en Wallonie à disposer d'une flotte propre de barges et pousseurs. Cette flotte

était autrefois dédiée à l'approvisionnement des hauts fourneaux de Liège et de la cokerie. Dans le cadre du projet d'évacuation du Terril du Hénâ, nous prendrons en charge le transport fluvial de cendres volantes depuis le site des Awirs vers les quais des cimenteries de CBR – à Lixhe et à Antoing – et de CCB à Gaurain. Nous avons réalisé les premiers tests durant ce mois de décembre et, progressivement, nous atteindrons la cadence prévue à savoir 15 000 à 20 000 tonnes par mois. Les cendres volantes ne sont pas à proprement parler une matière difficile à transporter. Le produit est dense et stable. Les procédures de transbordement ont longuement été étudiées. Durant le chargement des barges, le bateau doit se déplacer en avant et en arrière pour équilibrer sa charge, on dit que le bateau doit « déhaler ». C'est pourquoi la coordination entre les bateliers et les équipes terrestres est essentielle.



Vincent Lognay,
Grand Projets
environnementaux

Tout a été mis en place pour garantir la suppression d'émission de poussières lors du chargement des barges. La trémie de transfert est isolée par un caisson métallique complètement fermé. Le point de chargement est, lui aussi, totalement fermé par des bandes de caoutchouc tandis qu'un système de dépression de l'air au moment du chargement a été installé.

Le choix du transport par voie fluviale permet également de réduire les incidences sur l'environnement. Silencieuse, fiable et peu coûteuse en énergie, une barge peut contenir jusqu'à 250 camions et parcourir 500 km avec 5 litres de carburant pour 1 tonne.

Véhicules nécessaires à l'acheminement de 4.400 tonnes

250 camions = 125 wagons = 1 convoi fluvial



Vos questions

Loïc Biot,
Responsable Communication



« En raison du début de la phase d'évacuation et de la fin des gros travaux d'installation, les nouvelles informations sur le Terril seront moins fréquentes. C'est pour cette raison que les bulletins d'information seront publiés de manière trimestrielle, dès 2017. Le numéro vert est, quant à lui, maintenu pour répondre au mieux à toutes vos questions. En cas d'une actualité importante, un bulletin pourra bien entendu être diffusé. »

1) Est-ce que la neige empêche l'exploitation ?

Aucunement. Au contraire, l'humidité empêche l'envol de poussières, ce qui est positif pour l'excavation. Néanmoins, en cas de conditions extrêmes telles qu'une période de gel très importante et de longue durée, le chantier pourrait être suspendu. Ceci avait été envisagé dans le permis dans lequel seuls 150 jours de travail par an sont prévus, au lieu des 220 jours habituellement travaillés annuellement. Cette marge de 70 jours permet l'arrêt du travail lors de conditions météorologiques trop défavorables et ainsi la réalisation des opérations d'excavation dans des conditions de sécurité et environnementales optimales.

2) Pourquoi avez-vous placé les panneaux antibruit à certains endroits devant les arbres en marge du Terril et à d'autres derrière ?

Dans certains cas, comme dans le haut de la rue du Hénâ par exemple, les arbres ont poussé sur les cendres volantes qui doivent être évacuées, ce qui n'est pas le cas dans le bas de la rue. Plusieurs riverains ont contacté le 0800 afin d'envisager d'effectuer de nouvelles plantations le long des panneaux. Ce point avait été mis à l'ordre du jour du Comité d'Accompagnement du 14 septembre. À sa suite, ENGIE Electrabel a contacté l'ASBL environnementale Natagora. Celle-ci a proposé un plan d'aménagement qui s'inscrit dans les impositions du permis et respecte l'avis remis par le Département Nature et Forêt de la Région. Le projet a été présenté lors du dernier Comité d'Accompagnement et sera décrit dans votre prochain bulletin d'information.

3) Avez-vous déjà effectué des tests relatifs à l'environnement ?

Les préoccupations environnementales ont été intégrées dès le début de la conception du projet. Un plan de surveillance précis intégrant des mesures de la qualité de l'air et des eaux ainsi que du bruit a été adopté. Des mesures sont réalisées quotidiennement. Celles-ci sont vérifiées par nos responsables environnementaux mais également par des experts indépendants des universités de l'ULg et l'UCL. Des résultats concrets issus de mesures prises pendant les travaux d'excavation vous seront présentés dans un prochain numéro.



Pour toute question ou remarque au sujet du Terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute car votre point de vue est important.

0800 20 210
terrilhena@electrabel.com